

## Le passe sanitaire programmé jusqu'à l'été ?



Article rédigé par *Le Figaro*, le 19 octobre 2021

Source [Le Figaro] L'Assemblée nationale se penche ce mardi sur la prolongation controversée du passe sanitaire jusqu'au 31 juillet 2022.

Les députés se penchent à partir de mardi 19 octobre au soir sur un dixième texte consacré à la crise sanitaire depuis mars 2020, avec à la clef la prolongation controversée du passe sanitaire jusqu'au 31 juillet 2022. [L'outil, honni par une minorité de la population](#) mais utilisé par une large majorité des Français depuis l'été, est au cœur de ce projet de loi dit de «*vigilance sanitaire*». Les députés vont se prononcer sur la prolongation pour huit mois du dispositif, ce qui permettra d'enjamber la présidentielle et les législatives.

Un choix qui fait hurler les oppositions. Plus de 380 amendements ont été déposés pour cette première lecture, dont une majorité sur l'article 2 litigieux. «*Ça va être tendu*», pronostique le LR Philippe Gosselin. «*On ne peut pas s'asseoir sur la démocratie*», fustige Pierre Dharréville, l'un des porte-parole du groupe communiste. [Gérard Larcher, président du Sénat à majorité de droite](#), a d'ores et déjà annoncé qu'il n'était «*pas question de donner un blanc-seing*» à l'exécutif pendant une période si longue et si sensible politiquement. Le Conseil constitutionnel devrait être saisi par les oppositions si le projet de loi n'évolue pas au fil de la navette parlementaire, prévue jusque début novembre.

Dans la rue, la contestation, qui avait rencontré un certain succès au cœur de l'été, s'essouffle en cette rentrée. Plus de 40.000 manifestants ont été comptabilisés par le ministère de l'Intérieur samedi, 67.000 selon le collectif militant Le Nombre Jaune. Dans l'hémicycle, la majorité devra garder un œil sur ses propres troupes. Vendredi en commission des Lois, le député LREM de Paris Pacôme Rupin, opposant résolu au passe, a grippé le projet gouvernemental en faisant adopter de justesse un amendement qui prévoit de circonscrire l'utilisation du passe sanitaire géographiquement et en fonction de l'évolution de l'épidémie.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)